



MISSION 2018

L'association Cap solidarité Madagascar, fondée le 18 avril 2012 (parution au journal officiel le 19 mai 2012, enregistrée sous le n° w 29120020) intervient à Madagascar, sur la côte Est.

L'association est reconnue «d'intérêt général» à caractère humanitaire, depuis le mois de juin 2012.

Notre association poursuit depuis 2012 son action auprès des enfants et des femmes, dans le but de les aider à assurer de manière autonome leur subsistance et leur avenir. Elle entretient également des échanges solidaires avec des pêcheurs de la région de Mananjary.

La mission 2018, validée par notre conseil d'administration du 04/09/2018, se déroulera dans trois secteurs géographiques :

A Mananjary/Ankatafana :

- Rencontre avec le maire d'Ankatafana,
- Réunir les pêcheurs pour procéder à la distribution des nouveaux gilets de sauvetage,
- Leur fournir du fil de pêche pour réparer leurs filets.

A Nozy-Varika :

- Faire le point avec Caroline sur l'avenir de l'école, puis avec les parents et les enseignants.
- Faire le point sur l'évolution ou l'avenir des AGR's (apiculture-riziculture)

A Fiadanana :

- Faire le point avec le technicien agricole sur l'évolution du projet dans les 11 fokotany engagés dans la démarche, puis rencontrer des délégations de ces différents fokotany.
- Rendre visite aux villages alentours et rencontrer leurs habitants pour constater l'évolution du projet de formation aux techniques agricoles.
- Rencontrer le Maire de Fiadanana, le chef fokotany, le Tangalamena et les membres du comité de l'eau, faire le point sur le fonctionnement des installations d'adduction d'eau, (entretien des installations, fonctionnement du comité de l'eau, utilisation des installations, gestions des cotisations des usagers, éducation à l'hygiène).

Pour contribuer à cette mission, un membre de notre association, Jean-Patrick COURTOIS, effectuera un séjour à Madagascar, du 29 septembre au 24 octobre.

Sur place, il travaillera avec des professionnels malgaches à la réalisation de cette mission, dans le respect des réglementations en vigueur à Madagascar.

Le Président de Cap Solidarité Madagascar,

Jean-Patrick COURTOIS